



LE CHOIX ET L'UTILISATION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les obligations liées à la mise à disposition des équipements de protection individuelle (EPI)
- Choisir les bons EPI
- Utiliser et maintenir en conformité les EPI.

Public concerné :

- Personnel devant utiliser les EPI
- Personnel en charge de l'achat, la gestion des EPI

Prérequis : Aucun

Durée : 0.5 jour– 3,5 heures.

Tarif : Nous consulter

Nombre de stagiaires maximum par session : 10

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation.

Moyens techniques et pédagogiques : Exposés, discussions.

Modalités d'évaluation des acquis : Evaluation au moyen d'exercices d'application par mise en situation.



PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les obligations de l'employeur pour la mise à disposition des EPI.
- Les procédures de certification et marquage des EPI.
- Le choix et l'utilisation des EPI
- Les règles de vérification et maintenance des EPI.